

**RÉUNION DU CONSEIL
15 FÉVRIER 2022**

Mardi, le 15^e jour du mois de février 2022, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prospere-de-Champlain est tenue hors de la présence du public, à compter de 18 heures 30, à laquelle sont présents :

Mme Amélie Caron, conseillère;
Mme Chantal Dansereau, conseillère;
Mme France Bédard, mairesse;
Mme Géraldine Catherine Plante-Desbiens, conseillère;
Mme Jécika Mongrain, conseillère;
Mme Line Toupin, conseillère;
M. Patrice Moore, conseiller;

Formant quorum sous la présidence de la mairesse France Bédard.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sandra Turcotte.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Jécika Mongrain propose d'ajouter le sujet: Embauche d'un employé. Comme tous les membres sont présents et, qu'après vérification auprès de chacun d'eux, ils consentent tous à ce que le sujet Embauche d'un employé soit traité lors de la séance extraordinaire du 15 février, le point a été ajouté à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Affaires nouvelles
 - 3.1. Fin d'emploi d'un employé
 - 3.2. Embauche d'un employé
4. Période de questions relatives aux sujets de la séance
5. Clôture de la séance

3. AFFAIRES NOUVELLES

**3.1 2022-02-30
FIN D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ**

CONSIDÉRANT que l'employé 32-0019 n'a pas encore atteint la fin de sa période de probation;

CONSIDÉRANT que plusieurs rencontres ont eu lieu avec la directrice générale et le chef d'équipe des travaux publics pour procéder à l'évaluation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Line Toupin et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE mettre fin à l'emploi de l'employé 32-0019, ce 11 février 2022.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

